

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 septembre 2023

SÉCURISER ET RÉGULER L'ESPACE NUMÉRIQUE - (N° 1674)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 64

présenté par

M. Raphaël Gérard, Mme Le Grip, Mme Colboc, Mme Brugnera, Mme Rilhac, Mme Chassaniol,
Mme Calvez, M. Cormier-Bouligeon, M. Kasbarian, M. Bordat, Mme Klinkert, Mme Dupont,
M. Fiévet, Mme Liso, M. Giraud et M. Sorre

ARTICLE 5 BIS

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.